



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

CAHIER DES CHARGES

SELECTION D'UN MAITRE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOCAL DE CONTRÔLE DES FOURGONS DE LA CLIENTELE INSTITUTIONNELLE AU NIVEAU DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A OUAGADOUGOU

AVRIL 2020

I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de procéder à la construction d'un local pour le contrôle des fourgons de la clientèle institutionnelle au niveau de son Agence Principale de Ouagadougou, conformément au plan-type ci-joint.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les missions du cabinet qui sera chargé des études techniques et du suivi de l'exécution desdits travaux.

II - PRESTATIONS ATTENDUES DU MAITRE D'OEUVRE

Les prestations attendues du Maître d'œuvre sont réparties en deux missions principales comme suit :

II. 1. Mission d'études techniques du projet

La mission d'études techniques concerne notamment :

- l'identification du lieux d'implantation du local fourgon ;
- l'établissement de l'état des lieux ;
- l'élaboration de plans d'implantation et d'aménagement conformément au plan type ;
- l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comportant les pièces écrites et graphiques permettant aux entreprises consultées pour les travaux de construction d'appréhender, sans ambiguïté la nature, la quantité, la qualité et les limites de leurs prestations ;
- l'assistance au Maître d'Ouvrage pour le dépouillement des offres des soumissionnaires.

Le DAO à élaborer devra prévoir le regroupement des prestations en lots comme suit :

- lot n°1 : Génie civil ;
- lot n°2 : Installations techniques : Électricité courant fort / courant faible – climatisation – Plomberie ;
- lot n°3 : Sécurité banque.

Le Maître d'œuvre devra affecter à la mission d'études au minimum un personnel avec les qualifications suivantes :

- un architecte ou un ingénieur génie civil, Chef de projet, avec cinq (05) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- un technicien supérieur avec un Brevet de Technicien en génie civil avec trois (03) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- un technicien supérieur avec un Brevet de Technicien, généraliste des lots techniques, avec trois (03) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires.

II. 2. Mission de suivi de l'exécution des travaux

Cette mission vise à s'assurer de la conformité des réalisations avec les prescriptions des cahiers des charges. A cet effet, les prestations attendues portent notamment sur :

- le pilotage, l'ordonnancement et la coordination des travaux ;
- le suivi quotidien de la conformité technique des travaux ;

-
- le suivi administratif et financier des travaux ;
 - la préparation et l'organisation des séances de réception ;
 - l'élaboration d'un rapport de suivi des travaux.

Le Maître d'œuvre devra affecter à la mission de suivi des travaux au minimum un personnel avec les qualifications suivantes :

- un architecte ou un ingénieur génie civil, Chef de projet, avec cinq (05) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- un technicien supérieur avec un Brevet de Technicien en génie civil avec trois (03) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- un technicien supérieur avec un Brevet de Technicien, généraliste des lots techniques, avec trois (03) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires.

III – OFFRE ADMINISTRATIVE

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- le présent cahier des charges entièrement paraphé, signé et daté avec la mention manuscrite " lu et approuvé " ;
- les renseignements complets concernant le statut de la société et de ses associés accompagnés des pièces dûment certifiées indiquant sa constitution et sa nationalité ;
- l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du pays concerné ;
- l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
- l'attestation délivrée par l'Administration Fiscale indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de cet organisme.

IV – OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- l'effectif et les curriculum vitae des experts qui interviendront dans la mission ;
- le planning de réalisation de la mission ;
- liste des références similaires.

V – OFFRE FINANCIERE

L'offre financière doit être établie hors taxes en FCFA et inclure tous les frais nécessaires à l'accomplissement de la mission. Elle sera décomposée en deux parties comme suit :

- frais relatifs aux études techniques du projet (en montant) ;
- frais relatifs au suivi de l'exécution des travaux (en pourcentage du coût total des travaux).

Les conditions devront être détaillées (en nombre ou volume horaire et prix) en faisant ressortir les éléments ci-après : honoraires, frais éventuels de déplacement et de séjour d'experts non résidents sur le site et frais de logistique.

VI - CADRE DE DEVIS

Item	Désignation	Volume horaire (homme/jour)	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	Mission d'études techniques			
1.1	Un architecte ou un ingénieur génie civil, Chef de projet			
1.2	Un technicien supérieur avec un Brevet de Technicien en génie civil			
1.3	Un technicien supérieur avec un Brevet de Technicien, généraliste des lots techniques			
1.4	Élaboration du Dossier d'Appels d'Offres (DAO) en quatre exemplaires et en fichiers numériques		FF	
Montant Total de la mission d'études HTVA (FCFA)				
2	Suivi de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage (%) du coût des travaux)			

VII - PLAN-TYPE

